



GIRONDE

SNES - FSU GIRONDE

138 rue de Pessac
33 000 Bordeaux

- ➔ Port. **06.88.87.29.17**
- ➔ Port. **06.12.52.74.67**
- ➔ **s2gironde@bordeaux.snes.edu**

➔ Site du S2 de Gironde

<https://bordeaux.snes.edu/-SNES-Gironde-26-.html>



Vous pouvez aussi

- ➔ contacter la section académique (S3) au 05 57 81 62 40 du lundi au jeudi de 14h à 17h30 et le vendredi de 14h à 17h.
s3bor@snes.edu
- ➔ consulter le site académique du Snes-FSU <https://bordeaux.snes.edu/> ou le site national : www.snes.edu



QUE FAIT LE Snes-FSU GIRONDE ?

● Le Snes-FSU vous informe, vous forme et vous défend.

Nous sommes les représentant.es que vous avez élu.es. Sans vous, nos informations, nos idées, nos actions, n'ont pas le même poids.

➔ Nous vous envoyons des mails pour :

- vous renseigner sur la situation départementale, sur vos droits, sur le fonctionnement des établissements.
- vous inviter à nous faire remonter des informations essentielles (postes, effectifs, moyens, compléments de service, conditions de travail, IMP...).
- vous informer du calendrier des actions syndicales (rassemblements, audiences, grèves...).

➔ Nous organisons des stages de

formation syndicale dans le département (animation d'une section locale (S1), être élu.e en CA, ...).

La loi vous autorise à poser 12 jours de formation syndicale par an. Il suffit de respecter le délai d'un mois pour déposer cette demande au secrétariat de votre établissement.

➔ Nous nous déplaçons, à votre demande, pour animer l'heure d'information syndicale à laquelle vous avez droit chaque mois.

➔ Nous intervenons dans le mouvement social pour porter nos idées et nos valeurs progressistes face aux enjeux environnementaux et sociétaux.

● Votez pour les listes FSU en décembre 2022 pour que le Snes-FSU continue à intervenir pour défendre vos droits, vos conditions de travail, et à porter vos revendications comme vos propositions :

➤ Après de la DASEN (Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, Inspectrice d'Académie) nous évoquons les problèmes spécifiques rencontrés dans vos établissements et accompagnons les délégations d'établissements en audience.

➤ Après du Conseil départemental, nous discutons des conditions d'ouverture des

nouveaux établissements et de leurs équipements.

➤ Nos commissaires paritaires, élu.es aux élections professionnelles, répondent à vos questions et suivent votre dossier dans le domaine de la carrière et des mutations.

● Le Snes-FSU vous représente dans les instances départementales :

→ Au CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) : sa compétence est de discuter de la répartition des moyens et des postes des collèges et des lycées.

→ Au CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) on y discute des grandes lignes de la politique éducative, de la sectorisation des collèges et des lycées ainsi que des crédits d'investissement et de fonctionnement des collèges de la Gironde.

→ Au CHSCTD (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Départemental) : les représentant.es des personnels contribuent à la protection de la santé physique et mentale,

à la sécurité et à l'amélioration de nos conditions de travail.

Cette représentation n'est possible que grâce à la confiance que vous accordez au SNES-FSU à travers votre vote aux élections professionnelles. C'est le nombre de voix qui détermine le nombre de sièges de nos représentants dans ces instances.

Avant chacune d'elles, il est important de nous transmettre des informations et de nous faire part de vos revendications : sans vos remontées et analyses de terrain nos interventions sont moins pertinentes.

Choisir le Snes-FSU c'est rejoindre un syndicat

- Multicatégoriel des personnels du second degré : professeur.es, CPE, PSY-EN, MA, contractuel.les, AED, AESH.
- Fort et indépendant grâce à sa représentativité majoritaire et à son maillage de militant.es dans les établissements.
- Revendicatif pour améliorer la rémunération et les conditions de travail et combattre les inégalités.

Votre adhésion, votre soutien, votre engagement font notre force !

Votez pour les listes FSU !

➔ L'ÉQUIPE DU Snes-FSU DE GIRONDE (S2)

Le Snes-FSU est structuré en S1 (la section locale de votre établissement), en S2 (la section départementale), en S3 (la section académique) et en S4 (le niveau national).

Au sein de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire), le SNES fait avancer les idées d'un enseignement du second degré plus démocratique et discute celles-ci avec les autres syndicats de l'Education Nationale de la FSU : SNUIPP pour le 1er degré, SNEP pour l'éducation physique et sportive, SNUEP pour l'enseignement professionnel, SNUTER pour les agents, SNASUB pour les personnels administratifs, SNESUP pour l'enseignement supérieur, et d'autres, sont nos partenaires dans la réflexion. Dans la FSU, des syndicats hors Education Nationale permettent aussi des échanges fructueux.

→ LES MILITANT.ES DU Snes-FSU GIRONDE

Hélène ALLAIN	lycée A. Kastler, Talence
Pauline BAILLE	Lycée E. Faure, Lormont, <i>co-secrétaire départementale</i>
Arnaud LACOMBE	Collège G. Rayet, Floirac, <i>co-secrétaire départemental</i>
Charlotte LAIZET	Collège N. Mandela, Floirac
Cyrille ORLOWSKI	Lycée V. Havel, Bègles

Adhérer, militer, discuter, agir pour nos métiers, défendre une école démocratique et émancipatrice au sein du Snes-FSU, c'est faire acte de citoyenneté, s'ouvrir aux autres et vouloir contribuer au changement.

Face à la disparition du paritarisme adhérer au SNES-FSU est indispensable pour disposer d'informations fiables et ne pas rester seul.e face à l'administration.

Votez et faites voter pour les listes FSU aux prochaines élections professionnelles de décembre 2022.



du 1^{er} au 8 décembre,
▶ **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX**
avec les syndicats de la FSU

